



Débat d'Orientation Budgétaire 2010 : un miracle sur Bouaye ?

Il y a un an l'équipe majoritaire municipale alarmait les boscéens à partir de certaines conclusions de son l'audit KPMG: « *la caractéristique de notre budget de fonctionnement fait ressortir un déséquilibre structurel entre l'augmentation des produits et des charges, ces dernières augmentent mécaniquement plus rapidement, ce qui obère grandement notre capacité d'autofinancement... Hors tout nouvel investissement, cette situation nous conduirait rapidement dans une impasse budgétaire...* ».

Aujourd'hui, l'équipe majoritaire municipale présente des orientations pour son budget 2010 contradictoires avec ce constat :

- ▶ Un **excédent de fonctionnement** de **900 000€**
- ▶ Une **hausse de 7.6 % des recettes**
- ▶ Une **baisse de 10 % des dépenses** (hors remboursement de la dette).

* DOB : Débat d'Orientation Budgétaire

Où trouvent-ils 7.6% de recette en plus ?

▶ **D'abord par l'augmentation de la pression fiscale.** L'excédent annoncé de 900 000€ explique par lui-même que **l'augmentation des impôts aurait dû être plus mesurée en 2009.** Mais l'équipe majoritaire a choisi de faire subir une augmentation significative en début de mandat, alors que la crise faisait rage. Ceci leur permettra probablement de financer d'autres promesses ou projets dont ils n'avaient pas les moyens...

▶ **Grace à des Dotations** (Etat, Région, etc) **bien moins mauvaises** qu'on veut nous faire croire avec le « *supposé désengagement de l'Etat* ». Mais M. le Maire a déjà prévenu (lors de ses vœux) qu'il serait contraint de re-augmenter les impôts si les dotations de l'Etat baissaient, prenez note !

▶ **Par l'augmentation des tarifs municipaux de 2 à 3%** alors que l'inflation a été en 2009 de 1%. En passant les tarifs de la restauration scolaire au quotient familial (mesure de solidarité approuvée sur le principe par Bouaye Avenir), un excédent de recette de **8,8%** a été généré au lieu des 6% estimé. Aucun correctif n'est prévu sur cette erreur d'estimation. Pour certaines familles le cumul de ces 2 mesures a entraîné une augmentation de **12%** sur ce poste en 2009. **Est-ce raisonnable ?**

Comment vont-ils réaliser une réduction de 10% des dépenses ?

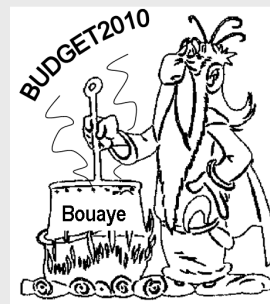
Nous attendons toujours la réponse : sur la masse salariale et le fonctionnement des services ? sur les subventions aux associations ? sur les contributions obligatoires ? en dégradant les services ?

En moins d'1 an cette équipe aurait donc durablement résorbé un « déséquilibre structurel » présenté comme gravissime ?

2 hypothèses peuvent expliquer ce « coup de baguette magique » :

▶ L'équipe majoritaire **avait volontairement instrumentalisé** en 2008 les conclusions du rapport KPMG pour préparer et justifier l'augmentation des impôts en faisant porter la responsabilité sur l'équipe municipale précédente. Ce n'est pas très glorieux.

▶ le **DOB* 2010 est une autosatisfaction** sur une année de "transition budgétaire" qui ne présente pas la nécessaire prospective sur la fin du mandat.



Nous constatons que des "**gains de productivité**" sont en cours par la réorganisation des services, le recours aux **contrats précaires** et en **reportant la charge de travail sur les associations** et les citoyens via de multiples commissions et conventions externes (CLE, OSB, Conseil des Sages). La réorganisation des services pourrait avoir du sens si elle était menée dans un réel dialogue social : 3 responsables ont déjà quitté les services municipaux...un indicateur qui ne trompe pas ! Relevons la contradiction avec une équipe majoritaire qui ne cesse de rabâcher le "scandale" du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux !

Bellestre : un projet enfin sur les rails

Le projet Bellestre est finalement assez conforme aux attendus mais pour l'instant aucune prospective globale n'a été présentée. Si la crise économique a permis d'en réduire le coût global et donc le montant de l'emprunt nécessaire (11M€ d'investissement financé par 3,5M€ de subventions et un emprunt de 5M€ sur 20 ans), 2 autres points clés permettent ce projet :

▶ La précédente municipalité a laissé une **dette communale nulle** en 2008 en assumant totalement ses investissements (Ribambelle, Maison de la Santé, Maison des jeunes, etc) par une gestion rigoureuse, le recours aux finances privées et en affectant au remboursement de la dette les indemnités d'assurance perçues suite à l'incendie de Bellestre de 2006.

▶ L'Etat nous permet grâce à de nouvelles dispositions légales **de récupérer 1,3M€ de TVA par anticipation** : autant de moins à emprunter.



EDITO

2009 aura vu s'accomplir des projets résultant essentiellement du travail de l'équipe précédente (ex : Périscolaire, Maison de la Santé, programme de logements de l'Orée du Bois ou Plaisance, ...) ou étant réalisés par des structures partenaires de la commune (ex : Hôtel des Entreprises, CLIC, travaux rue de Nantes).

A part le projet Bellestre qui devient enfin réalité, le reste relève surtout de la méthode : beaucoup de signatures de chartes, de motions, de nouvelles commissions (Conseil des Sages, le Conseil Local Economique) qui cachent l'effritement du nécessaire dialogue direct avec les boscéens. Cette « machinerie » n'est pas réellement nécessaire : Bouaye n'est pas un « quartier de Nantes » avec une mairie annexe mais toujours une petite ville de 6000 habitants en développement.

La politique d'urbanisme manque réellement de cohérence avec : un « projet phare » de ZAC de la Pépinière finalement abandonné, le projet du Hameau du Parc toujours en « stand by » après avoir bradé la vente des terrains à 15€/M2, un lotissement Plaisance qui prend mal en compte les attentes de nos seniors...

Et qu'en est-il de la politique culturelle (visiblement déléguée aux associations) ? de la gestion de la sécurité ? de la politique familiale ? du développement économique et de notre agriculture périurbaine ? de la valorisation de notre patrimoine ? Les boscéens attendent en 2010 du concret !

Vos élus Bouaye Avenir répondent présents pour œuvrer sur ces sujets à condition qu'ils soient enfin écoutés !

Email : contact@bouaye-avenir.fr

Tel : 02 40 78 82 87

Web : www.bouaye-avenir.fr

Echangez avec vos élus Bouaye Avenir

Bernard Dehousse, Bernadette Dubreil, Grégory Delemazure, Bernard Keller, Véronique Lardeux, Michèle Roblès-Denis - **tous les 1er lundi du mois** 19h30 / 20h30, Salle J. Foulon

La lettre citoyenne boscéenne N°6 mars 2010

Comité de Rédaction :

Membres du CA Avec Bouaye Avenir

ZAC de la Pépinière : projet abandonné !



Constat d'échec de la politique d'urbanisme : l'équipe majoritaire vient d'annoncer l'abandon de son projet de ZAC sur la zone de la Pépinière. Les simulations économiques réalisées par un cabinet spécialisé (coût 12000€) présentent toutes un bilan négatif.

Pourtant des pré-études réalisées en 2007 par la municipalité précédente avaient clairement montré que cette opération était difficile à équilibrer. Les élus Bouaye Avenir avaient alerté sur ce point (et voté contre ce projet en 2008) mais n'avaient, une fois de plus, pas été écoutés.

Rappelons que, dans le cadre de ce projet, cette équipe a fait acheter via Nantes Métropole 2 propriétés privées sur les parcelles attenantes pour un montant de **650000€**, très largement au dessus du prix de marché. **Que va-t-elle en faire maintenant** : vendre à perte ? démolir ces maisons et improviser un projet dans l'urgence ?

On navigue à vue avec l'argent public...

Conseil Local Economique : verrouillage du dialogue économique

Le CLE est un nouvel outil institutionnel voulu par l'équipe majoritaire pour faciliter les échanges entre les acteurs économiques locaux et la municipalité.

Travailler avec les acteurs économiques locaux a du sens, mais les modalités de ce Conseil comportent une **clause inacceptable** : "aucun des membres ne peut cumuler un autre mandat d'élu(e) local(e) sur la commune". Autrement dit, **les élus d'opposition n'ont pas le droit d'y participer, mais les élus majoritaires y siègent !**



Rappelons que 3 des 6 élus Bouaye Avenir sont également des chefs d'entreprises sur la commune, ils ne pourront pas non plus y participer à ce titre...

Les élus Bouaye Avenir avaient demandé lors des travaux de commissions la suppression de cette clause ce qui semblait avoir été entendu. Mais M. le Maire à expliqué en Conseil Municipal qu'il s'agissait « d'un fonctionnement de démocratie locale équilibrée ». Les élections organisées pour élire les présidents de collège ont d'ailleurs été une véritable mascarade : des listes avec un seul choix !

Etant exclus de cette commission les élus Bouaye Avenir continueront bien évidemment à œuvrer en direct avec les acteurs économiques locaux. Une approche qui avait permis de 2001 à 2008 l'installation de plus de 21 entreprises (dont 3 exploitants agricoles et des nouveaux commerçants). Mais sur ce point le CLE se repose sur Nantes Métropole.